



CFR Confédération Française des Retraités

Paris, le 19 juin 2019

Monsieur Emmanuel Macron
Présidence de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Notre précédent courrier protestant contre le traitement fait aux retraités a fait l'objet d'une réponse émanant de votre chef de Cabinet qui a rappelé les annonces que vous avez faites concernant la réindexation des retraites.

Nous nous permettons de rappeler, qu'après une année blanche, la désindexation des retraites en 2019 s'est faite au mépris du principe inscrit dans le code de la sécurité sociale qui prévoit que les retraites de base sont chaque année revalorisées en fonction de l'évolution des prix.

Les mesures que vous avez annoncées ne font que revenir tardivement à l'application de ce principe mais elles le font en divisant une fois de plus les retraités entre ceux qui obtiendront cette réindexation en 2020 et ceux qui devront attendre une année de plus.

Nous rappelons que la perte de pouvoir d'achat due à la non indexation pour une ou deux années ne sera pas récupérée et qu'elle s'ajoute à la perte de pouvoir d'achat due à la hausse de la CSG pour laquelle les retraités n'ont eu droit, contrairement aux autres catégories professionnelles, à aucune compensation.

Faut-il ajouter que les pensions ne sont pas une prestation sociale d'assistance dont le niveau serait laissé à l'appréciation des pouvoirs publics mais la contrepartie de cotisations versées tout au long d'une carrière professionnelle et qu'à ce titre les retraités ont des droits qui doivent être respectés.

Nos multiples protestations n'ont donc pas été entendues et les retraités continuent de se sentir méprisés malgré les affirmations qui voudraient nous faire croire que leur situation est l'objet de l'attention des pouvoirs publics.

Nous réitérons donc notre demande de reconnaissance officielle de la Confédération Française des Retraités qui doit être écoutée au plus haut niveau pour éviter de nouveaux malentendus préjudiciables à la sérénité de notre société.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Pierre Erbs
Président

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :
Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales –
Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale -
Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités